

To: Godat Patrice[Patrice.Godat@ne.ch]
Cc: Alain Lugon[alugon@bluewin.ch]
From: Laurent Debrot
Sent: Thur 07.03.2019 3:50:59 PM
Subject: Re: Procédure de vote au VdR (Urgent)

Bonjour,
Les Verts souhaitent mettre à l'ordre du jour du prochain CG la motion suivante.
Cordialement Laurent Debrot

Motion des Verts

Les affiches s'affichent !

Le Conseil communal est prié d'établir un concept d'affichage culturel, sportif et politique dans la commune.

Développement

Depuis l'antiquité les lieux publics ont toujours été des lieux de circulation de l'information. L'affichage y a souvent pris un rôle primordial, qu'il soit réglementé ou « sauvage » il est de tout temps l'expression de la vie locale.

Si les communes du Val-de-Ruz avaient des pratiques fort diverses en matière d'affichage, force est de constater que la commune fusionnée a repris à son compte les plus restrictives. Aujourd'hui, les zones d'affichage officielles n'existent quasiment plus, et les derniers abris bus à les accueillir se voient nettoyés séance tenante par des employés de la commune dont on se demande d'où leur est venu un tel acharnement.

Lors du projet de fusion, une des craintes souvent évoquées était la garantie du maintien de la vie villageoise, or l'affichage en est un des vecteurs. Plusieurs associations locales sont ainsi privées d'un moyen simple et peu coûteux de faire la promotion de leurs événements au non d'un hygiénisme navrant.

L'affichage « sauvage » au bord des routes, que notre Conseil avait autorisé, se trouve aujourd'hui encadré par des contraintes administratives et sanctionné par un nettoyage culturel qui ne fait que décourager les dernières personnes encore engagées bénévolement dans la vie sociale de notre commune.

Les mesures suivantes pourraient être mises en œuvre par le Conseil communal :

- Création d'un groupe de réflexion comprenant des représentants des milieux culturels, sportifs et politiques
- Nomination d'une commission permanente de l'affichage
- Installation d'un panneau d'affichage dans CHAQUE arrêt de bus, (par exemple en remplaçant un des panneaux en verre des nouveaux abris par un panneau contreplaqué marine)
- Installation d'au moins un lieu d'affichage par centre de village dans le style des colonnes Morris
- Installation de plusieurs gabarits d'affichage au bord des routes à l'image de celui du terrain de foot de Fontainemelon. (Non utilisé, il reste transparent donc discret)
- Élaboration d'une charte d'affichage qui définit les formats, les délais, les modes de collage, le respect des affiches déjà collées, le type d'affichage autorisé... etc